



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	JACQUEMARD
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	BOURGUIGNAT
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Delphine BLAYA	Monsieur David HAEGY	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Elizabeth REVEL
		Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL
HASSOUNI
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Monsieur Antoine
HOAREAU
Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline
JACQUEMARD

OBJET : PETITE ENFANCE

Petite enfance – Établissements d'accueil du jeune enfant – Rapports annuels 2023 des concessions de Service Public Junot/Roosevelt et Le Tempo

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'ordonnance N° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et notamment son article 52 relatif au rapport annuel, le concessionnaire doit remettre au plus tard le 1er août de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation des équipements pendant l'année écoulée. Vous sont donc présentés les comptes-rendus d'activité de l'année 2023 pour la concession de service public des multi-accueils petite enfance du Tempo ainsi que celle de Junot et Roosevelt.

Ces rapports détaillent notamment les fréquentations, les ressources humaines (organigrammes, plan de formation), le bilan financier, la tarification, le projet d'établissement décliné dans les activités proposées dans l'année.

Concession de Service Public du multi-accueil le TEMPO

Le multi-accueil petite enfance Le Tempo d'une capacité de vingt places, situé 21 rue Maurice Ravel a été confié en concession de service public à l'association Léo Lagrange depuis le 1^{er} septembre 2014 puis renouvelé le 1er septembre 2019, contrat pour lequel une prolongation sera demandée jusqu'au 31 décembre 2024.

Le rapport d'activités établi par le concessionnaire est annexé dans son intégralité. Il couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les principaux éléments du rapport 2023 sont présentés ci-après :

Fréquentation : Le taux d'occupation est de 73,24 %. 60 enfants différents ont été accueillis (dont 1 enfant à besoin particulier), pour 58 familles dont 24 sont monoparentales.

47 familles sont sous le seuil de pauvreté.

La majorité des contrats (55 %) sont de 5 jours. Le pourcentage d'accueil occasionnel représente 25 %.

Le tarif horaire moyen est 0,96 € et le taux de facturation est de 106 %.

Évènements marquants :

Plusieurs ateliers parents/enfants ont été organisés :

- ateliers interculturelité afin de valoriser et impliquer les parents et leur culture,
- plusieurs sorties au parc avec des habitants du quartier et des parents ont été proposées, ainsi que des sorties piscine,
- éveil musical,
- ateliers bien-être avec massages et relaxation favorisant le lien parents/enfants.

Par ailleurs, tout au long de l'année, plusieurs évènements ont été organisés pour faire vivre le quartier et favoriser le lien parents/enfants (semaine du jeu, fête de l'été, fête du parc, fête de Noël)

Qualité du service : La fréquentation est relativement bonne en 2023, et l'investissement des parents et leur participation aux différentes activités ont été importants (groupe WhatsApp, groupe solidaire en dehors de la structure...).

91 % des familles consultent l'application Kidizz.

Moyens mis en œuvre : Les temps du matin et du soir sont importants pour échanger avec les familles et permettent d'évaluer en continu leur satisfaction et leurs besoins.

Ces temps sont complétés par le conseil des parents, le journal de la structure, l'armoire à jeux et livres, des dons de vêtements et l'application Kidizz.

De plus afin de renforcer la qualité de l'accueil, les compétences des professionnels sont complétées par des spécialistes pluridisciplinaires (psychologue, ergothérapeute, référent santé et accueil inclusif)

Résultats financiers : En 2023, les produits s'élèvent à 419 523 € et les charges à 415 569 €. Les compensations financières versées par la collectivité pour contraintes de service public l'élèvent à 147 845 €.

Ainsi le compte de résultat de l'année 2023 présente un résultat net positif d'un montant de 3 954 €.

Concession de Service Public des multi-accueils Junot et Roosevelt

Le multi-accueil Junot, d'une capacité de 60 places, situé 8 rue du 27ème Régiment d'Infanterie et le multi-accueil Roosevelt, d'une capacité de 80 places situé 14 rue Franklin Delano Roosevelt, ont été confiés en concession de service public aux Petits Chaperons Rouges le 29 mai 2022, contrat qui s'achèvera le 31 mai 2026.

Les rapports d'activités, établis par le concessionnaire sont annexés dans leur intégralité. Ils couvrent ainsi la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les principaux éléments du rapport 2023 sont présentés ci-après :

Multi-accueil Junot

Fréquentation : Le taux d'occupation est de 62,3%. 129 enfants différents ont été accueillis (dont 111 en accueil régulier, 48 en accueil occasionnel et 3 en accueil d'urgence), un enfant a pu bénéficier de plusieurs contrats. De nombreuses familles réduisent leur demande d'accueil (en jour et en durée sur la journée. Malgré l'information communiquée sur l'accueil occasionnel, le taux d'occupation reste moyen.

Le taux de facturation est de 109,87 %.

Évènements marquants :

9 ateliers familles ont été réalisés 1 fois par mois ainsi que 3 réunions parents (pré-rentree, rentrée et café des parents).

3 fêtes ont été organisées avec 2 spectacles et une journée carnaval

Qualité du service : Deux fois par an, les parents sont invités à répondre à une enquête de satisfaction, permettant ainsi de faire un suivi et d'établir un plan d'action.

En mars 2023, le taux de satisfaction était de 88 %, augmentant à 90 % en octobre. 92 % des familles recommandent la crèche.

Moyens mis en œuvre : Tous les mois, les parents reçoivent par courrier électronique, une newsletter qui récapitule les temps forts passés et à venir ainsi que les contenus pédagogiques et des conseils pratiques.

Proposition aux enfants d'un certain nombre d'activités en « libre-service » et les nombreux partenariats permettent une ouverture sur le monde.

Un jardin et un potager sont également à leur disposition.

Afin de lutter contre les inégalités de chances, de nombreux ateliers sont organisés. L'accueil des enfants porteurs de handicap est également une priorité.

Au niveau du personnel, l'équipe est composée de 21 professionnelles dont 16 auprès des enfants, complétée par un référent santé et accueil inclusif et une psychologue.

Enfin les démarches écolo-crèche et RSE sont engagées.

Résultats financiers : En 2023, les produits s'élèvent à 1 060 204 € et les charges à 1 192 270 €. Les compensations financières versées par la collectivité pour contraintes de service public s'élèvent à 216 053 €.

Ainsi le compte de résultat de l'année 2023 présente un résultat net négatif d'un montant de 132 066 €.

La Ville de Dijon s'engage à être attentive à la situation financière présentée et prendre les mesures nécessaires pour la corriger.

Multi-accueil Roosevelt

Fréquentation : Le taux d'occupation est de 59,64%. 152 enfants différents ont été accueillis (dont 132 en accueil régulier, 26 en accueil occasionnel). Un enfant a pu bénéficier de plusieurs contrats. De nombreuses familles réduisent leur demande d'accueil (en jour et en durée sur la journée). Malgré l'information communiquée sur l'accueil occasionnel, le taux d'occupation reste en deçà du taux optimum.

Le taux de facturation est de 106,55 %.

Évènements marquants :

2 ateliers familles ont été réalisés ainsi que 3 réunions parents (rentrée, café des parents et conseil de crèche).

5 fêtes ont été organisées avec journée carnaval, fête d'Halloween, fête de fin d'année, fête des familles et kermesse.

Qualité du service : Deux fois par an, les parents sont invités à répondre à une enquête de satisfaction, permettant ainsi de faire un suivi et d'établir un plan d'action.

En mars 2023, le taux de satisfaction était de 82 %, augmentant à 83 % en octobre. 88 % des familles recommandent la crèche.

Moyens mis en œuvre : Tous les mois, les parents reçoivent par courrier électronique, une newsletter qui récapitule les temps forts passés et à venir ainsi que des contenus pédagogiques et des conseils pratiques.

Proposition aux enfants d'un certain nombre d'activités en « libre-service » et les nombreux partenariats permettent une ouverture sur le monde.

Un jardin et un potager sont également à leur disposition.

Afin de lutter contre les inégalités des chances de nombreux ateliers sont organisés. L'accueil des enfants porteurs de handicap est également une priorité.

Au niveau du personnel, l'équipe est composée de 28 professionnelles dont 22 auprès des enfants, complétée par un référent santé et accueil inclusif, une psychologue et trois intervenants extérieurs.

Enfin les démarches écolo-crèche et RSE sont engagées.

Résultats financiers : En 2023, les produits s'élèvent à 1 308 052 € et les charges à 1 599 736 €. Les compensations financières versées par la collectivité pour contraintes de service public s'élèvent à 148 749 €.

Ainsi le compte de résultat de l'année 2023 présente un résultat net négatif d'un montant de 291 684 €.

La Ville de Dijon s'engage à être attentive à la situation financière présentée et prendre les mesures nécessaires pour la corriger.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- de prendre acte des rapports d'activité de l'année 2023, ci-joints, pour les concessions de service public le Tempo, Junot-Roosevelt

SCRUTIN POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)

